

le Vincentien

Magazine municipal # 49 Juin 2022



DE GRANDS ESPACES À PRÉSERVER

P4

CULTURE POUR
TOUS

Page 6

ENGAGEMENT
CITOYEN

Page 8

LE BOURG
S'ÉTOFFE

Page 11

Sommaire

- Édito **p.3**
- Environnement **p.4**
- Rendez-vous culturels **p.6**
- Semaine bleue **p.7**
- Vie citoyenne **p.8**
- Expression politique **p.10**
- Agenda **p.11**
- Fêtes du 1^{er} au 3 juillet **p.12**

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Cette année nous renouvelons notre participation pour maintenir notre fleur obtenue en 2019. Elle récompense les collectivités qui agissent en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Elle prend en compte «la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection

de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.»

Un dossier rédigé en collaboration étroite entre le service Espaces verts et la commission communication a été envoyé au jury. La visite des membres du label est attendue le jeudi 4 août à 8h15.

BIENVENUE PATRICIA !



Pour faire face à des besoins croissants et étoffer son panel de compétences, les services administratifs municipaux ont accueilli une nouvelle employée le 16 août dernier.

Patricia Cavalier a pu ainsi apporter son expérience au sein du pôle secrétariat et prendre le poste de régisseuse de la toute fraîche régie événementielle municipale.

Entre temps, une secrétaire ayant quitté les services au 1^{er} avril, l'effectif s'est vite trouvé à nouveau juste et elle n'a pu pleinement se consacrer à ses nouvelles tâches, devant assurer en plus "l'intérim" de l'accueil. Tout ceci devrait enfin rentrer dans l'ordre au 1^{er} septembre 2022 avec l'arrivée d'une nouvelle personne pour le secrétariat.



FERMETURE D'ÉTÉ

La mairie sera fermée les après-midis à partir du lundi 11 juillet jusqu'au vendredi 26 août inclus. L'accueil téléphonique sera néanmoins assuré. Merci de votre compréhension.

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, # 49

Tirage : 1 600 exemplaires. Directeur de la publication : Henri Bédât. **Dépôt légal** : à parution. **Réalisation** : Caractères 05 58 91 40 40, Saint-Paul-lès-Dax. **Crédit photo** (sauf mention particulière) : mairie de Saint-Vincent-de-Paul, Nicolas Darracq.

La Commune de Saint-Vincent-de-Paul a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert".



DES ASSOCIATIONS EXEMPLAIRES



L'été 2022 s'annonce plus festif que jamais.

Le monde associatif sort enfin la tête de l'eau et nombre d'associations ont pu passer une exercice normal avec des adhérents motivés.

La pénurie de dirigeants ou responsables ne s'est pas faite sentir après ces années de disette liées au covid.

Qu'elles touchent la culture, le loisir, le sport, nos associations locales ont rempli leurs objectifs : à savoir partager de bons moments, renouer avec le vivre ensemble.

S'il est un domaine qui cette année tutoie l'excellence, c'est bien le sport : chez nous judo, foot, basket, tennis, pétanque rassemblent presque 600 licenciés avec notamment des écoles de sport pour les plus jeunes.

Cette saison sportive qui se termine restera dans les annales avec des résultats exceptionnels dont les plus marquants :

En basket (USBP)

- L'équipe séniors garçons 2 réserve remporte la Coupe Intersports.
- L'équipe séniors féminines 1 échoue en finale.

En football

- L'équipe garçons 1 est championne des Landes et monte en régional Elle perd malheureusement la finale de la Grande coupe des Landes.
- L'équipe 4 garçons est championne des Landes.
- Les jeunes U 18 perdent en finale de la coupe district.

En pétanque

L'équipe 1 vétérans se qualifie pour les phases finales en deuxième division.

Ces résultats récompensent le travail, l'abnégation des dirigeants et entraîneurs dont la responsabilité est toujours aussi prégnante.

Au-delà des résultats, il faut se réjouir de l'état d'esprit de tous, de cet élan de solidarité qui s'est créé entre les différents clubs pour se soutenir mutuellement à l'occasion des matches des phases finales.

La commune les honorera à l'occasion du 14 juillet.

Cet été le site de la Glacière renouera avec des moments de fêtes et de partage : malgré les soucis d'entretien importants comme le retour de plantes invasives et la création de « renard » autour d'une écluse, nos services redoublent d'effort pour permettre l'accueil des visiteurs en toute sécurité.

Là aussi, il me faut souligner et se réjouir de la participation active de différentes associations, de l'harmonie, à l' ACCA en passant par le foot, Agrad'Oc, le tennis... autour de notre régie événementielle, toutes se tiennent prêtes à vous accueillir autour d' un programme riche et varié.

Le tissu associatif communal mérite le respect et notre indéfectible soutien.

Bon été à tous

Henri Bédard
Maire

Vice-président du Conseil départemental

LES BARTHES : ZONE HUMIDE À PRÉSERVER

La commune compte 200 hectares de barthes, un biotope exceptionnel à la flore riche et au patrimoine architectural préservé. C'est un magnifique lieu de promenade, mais fragile.

Ce mot, dérivé d'une racine basque (*i*) *bar* : « vallée », est à l'origine de nombreux toponymes comme Labarthe, Labarde ou encore Bartet. Très fréquent dans l'ouest de la Gascogne, il s'applique aux plaines humides, propices aux cultures, qui bordent les cours d'eau, dont l'Adour.

Les prairies marécageuses ainsi nommées sont situées dans le lit majeur de l'Adour, c'est-à-dire dans sa zone inondable, recouvert par les eaux en cas de crue du fleuve.

La zone de Barthes commence sur la commune de Bégaar au confluent de la Midouze et de l'Adour (une quinzaine de kilomètres en amont de Saint-Vincent-de-Paul) et se prolonge jusqu'aux portes de Bayonne.

La Barthe s'étend ainsi sur 32 communes landaises sur environ 12 810 hectares.

Les Barthes sont situées à une altitude variant de 0 à 15 m.

L'ensemble est classé en Zone Importante pour la conservation des oiseaux depuis 1991.

Ces zones inondables de l'Adour, milieu humide et marécageux, constituent un biotope exceptionnel. Au cours de vos promenades, vous pourrez en dé-



couvrir l'éventail floristique (joncs, nénuphars, roseaux, tourbières, forêts de saules, d'aulnes et peupleraies artificielles...) et le patrimoine architectural préservé (fermes traditionnelles, portes à flot...).

Elles constituent aussi un lieu privilégié pour l'élevage principalement bovin et équin, le bétail profitant ainsi de la qualité exceptionnelle des pâturages tout en participant à l'entretien des Barthes

Les Barthes de Saint-Vincent-de-Paul, c'est environ 200 hectares qui constituent un vaste espace naturel protégé. On y trouve des ruisseaux, de petits lacs, des centaines de mètres de chemin de promenade, des petits ponts

typiques, de nombreuses espèces d'arbres, une faune sauvage avec de nombreuses espèces d'oiseaux et de nombreuses races de vaches, bœufs et chevaux.

Les Barthes sont aussi une étape de passage ou de villégiature pour les cigognes blanches, les milans noirs, l'aigle botté, la grue cendrée, le Pic noir....

De plus, de mai à novembre, environ 140 têtes de bétail foulent l'herbe des Barthes. Ces animaux paquent en totale liberté et permettent un entretien naturel de cet espace humide. Leurs propriétaires viennent des quatre coins des Landes et des Pyrénées atlantiques.

LUTTER CONTRE L'INVASION DE LA JUSSIE

Depuis plusieurs années, La jussie, cette plante aquatique originaire d'Amérique du Sud qui a été introduite en France au 19^e siècle et qu'on appréciait comme ornement des bassins dans les jardins, a petit à petit envahi une grande partie du territoire des Barthes.

Elle se développe dans les eaux calmes et peu profondes et n'a besoin que d'un sol humide et d'une exposition ensoleillée ou de mi-ombre. Elle possède ainsi une grande capacité d'adaptation, de colonisation et de prolifération importante.

La présence abondante de jussie peut ralentir l'écoulement des eaux en été. La jussie produit une biomasse importante et sa litière abondante tend à accélérer la fermeture des milieux.

Chaque année, des actions de ramassages mécaniques et manuelles sont nécessaires pour limiter sa prolifération.



UNE FORÊT SOUS HAUTE PROTECTION

La forêt qui couvre les trois quarts de la superficie de notre commune constitue une importante source de richesses. Pour continuer d'en profiter, il convient de la protéger absolument.

La forêt communale est une importante source de richesses : richesse financière car c'est avant tout une forêt de production de bois et richesse environnementale qui offre de larges espaces de promenades. C'est aussi une forêt fragile qu'accroît le réchauffement climatique avec des risques plus fréquents de tempêtes et d'incendies.

Pour que notre forêt demeure un lieu d'agrément dans une commune où il fait bon vivre, il est important de respecter les règles qui régissent son accès notamment les interdictions de circulation et ceci en toute saison car la forêt ne brûle pas qu'en été.

Pourquoi est-il interdit de circuler sur les voies Défense de la Forêt Contre les Incendies ?

Le quadrillage de la forêt des Landes de Gascogne en pistes facilite l'accès des pompiers aux parcelles. Leur maintien en bon état engendre des coûts importants or, certaines pistes comme notamment celles de la Houn dou Corn ou de la Piste de Sable se détériorent rapidement du fait de l'intensité de passage de véhicules non autorisés. Nous avons aussi constaté des actes de malveillance, de dégradations, voire même des disparitions de panneaux indiquant les pistes qui sont essentielles à l'information des secours.



Héloïse Fournier, garde ONF (Office national des forêts).



Patrice Boué, DFCI (Défense de la forêt contre les incendies).

■ SOUS PEINE D'AMENDE

En vue d'assurer la protection des espaces naturels, la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public (L 362-1 et R 362-2 du code de l'environnement)

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions des articles L. 362-1.

Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe tout conducteur, ou à défaut tout détenteur, de véhicules, bestiaux, animaux de charge ou de monture trouvés dans les bois et forêts, sur des routes et chemins interdits à la circulation de ces véhicules et animaux (R 163-6 du code forestier).



IL FLOTTE ICI UN PARFUM DE CULTURE

Le calendrier des rendez-vous culturels s'étoffe. Autant d'occasions de se rencontrer et de passer de bons moments ensemble. L'étang de la Glacière est en passe de devenir un lieu d'escales privilégiées qui fait la place à l'inédit.

◆ LES KESKONFÉ IMPROVISENT

Dans une ambiance conviviale, dynamique et souvent déjantée, les improvisateurs des Keskonfé accompagnés de deux professionnelles de l'impro se sont affrontés lors de leur match interne vincentien. Une belle soirée où vous êtes venus nombreux profiter de ce moment de partage et d'humour.



◆ CHANTONS SOUS LES PINS

Samedi 12 mars, le foyer municipal accueillait la 25^e édition du festival Chantons sous les pins. Pour cette occasion, en première partie du concert Romain Lemire a pu proposer un concert drôle et émouvant alternant chansons et cause-ries. La deuxième partie de soirée était assurée par Bernard Joyet, parolier de Juliette et de Yves Jamait notamment. Ce personnage haut en couleur a su manier l'allitération et le jeu de rimes avec un talent rare.



◆ LE PRINTEMPS DE LA GLACIÈRE

Le 29 mai, jour de la fête des mères, de nombreux badauds sont venus flâner et faire leurs emplettes aux abords de l'étang de la Glacière où se tenait le traditionnel marché aux plantes.

Vous avez pu y croiser : horticulteurs, pépiniéristes, producteurs de plantes médicinales, plantes carnivores, agrumes, fruitiers, végétaux haie, plantes aromatiques, rosiers, plantes potagères, stands de bijoux, céramiques de jardin, maquettes de cabanes, savons artisanaux. Ont également été appréciés, librairie itinérante, producteurs d'escargots, de fromage, de miel, de confiture ou de pastis...

SAVE THE DATE (Dates à bloquer absolument sur son agenda)

■ ESCALE À LA GLACIÈRE

La 2^e édition aura lieu du vendredi 8 au vendredi 22 juillet. Vous pourrez y retrouver des animations de la 1^{re} édition, telles que le cinéma en plein air, le marché nocturne, la course landaise, mais aussi de nombreux concerts. La régie municipale a souhaité que l'ensemble des animations restent gratuites.

Vous trouverez le programme complet joint à ce Vincentien.



■ LE PIANO DU LAC

Les 1^{er} et 2 septembre prochains, un spectacle inédit et surprenant viendra vous enchanter sur l'étang de la Glacière. Sur une barge flottante, musiciens et chanteurs vous proposeront une prestation de grande qualité qui ravira les petits comme les grands.



La semaine bleue



Du 3 au 7 octobre 2022

Semaine nationale des retraités et personnes âgées



Lundi 3 octobre 2022

- **12h:** repas traiteur Vieux Tachaires
 - salade périgourdine
 - épaule de cochon de lait avec ses deux légumes
 - salade
 - fromage
 - pavlova aux fruits rouges
 - café et mignardises

Animation: Michèle Sangla de 12h à 17h
Atelier photo portrait



**5€ pour les
+ de 70 ans**



Inscriptions en mairie
les jeudis 1 et 8 septembre et
les vendredis 2 et 9 septembre

Mardi 4 octobre

- **9h15:** accueil et café
- **9h30:** intervention sur l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, la téléalarme, les offres de service tablettes, téléphones, les animations (SAPAL)



Mercredi 5 octobre

- **15h:** jeux animés par le **Conseil Municipal des Jeunes**
- **16h30:** goûter offert par le **CMJ**



Jeudi 6 octobre

- Intervention de l'ASEPT (ciné débat) avec projection d'une comédie musicale "Avant j'étais vieux"



Vendredi 7 octobre

- 10h et 15h: Marche à l'étang de la glacière
- interventions de kinésithérapeutes et ergothérapeute



Changeons notre regard sur les aînés
Brisons les idées reçues

programme susceptible d'être modifié

ILS S'ENGAGENT POUR LA COMMUNE

Collecte de déchets abandonnés en pleine nature, Conseil municipal des jeunes, forum des associations, des habitants donnent de leur temps et de leur énergie pour la commune.

JOURNÉE CITOYENNE

La deuxième journée citoyenne, organisée par la commission Environnement de la mairie s'est déroulée le 30 avril 2022 de 8h à 16h. L'accueil a été intégralement assuré par l'association Jeun's Band de « l'espace Jeunes » représentée par Naëlle et Guillaume.

16 familles et quelques associations (ACCA, Amicale Laïque, Filles de la charités, Souffle & Energie, Jour de la Nuit...) ont aimablement contribué à cette collecte sur la plupart des grands axes. La zone forestière nord



de la commune a été « ratissée » par les chasseurs. 54 bénévoles mieux répartis sur le terrain ont contribué à une meilleure collecte des déchets par rapport à 2021.

La commission Environnement remercie tous les participants et vous donne rendez-vous en 2023 pour une troisième édition.

NOUVEAUX HABITANTS AU FORUM DES ASSOS

Vous êtes une nouvelle Vincentienne ou un nouveau Vincentien?

Venez nous rejoindre lors du forum des assos le 3 septembre à 17h à la salle polyvalente de Buglose. Vous pourrez y découvrir les associations de la commune mais aussi rencontrer vos élus. Téléphonnez en mairie pour vous inscrire au 05 58 89 91 55.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN ACTION

Voilà un an que 12 jeunes élus forment le Conseil municipal des Jeunes de Saint-Vincent-de-Paul.

La solidarité était une de leurs valeurs communes, et c'est tout naturellement qu'une commission Animations et Solidarité a travaillé depuis septembre à l'élaboration d'actions en faveur des plus démunis.

Un partenariat s'est engagé avec les Restos du cœur et une première collecte de jouets a été mise en place en décembre.

Au mois de mars, une petite cérémonie de remise des jouets aux Restos a eu lieu : ce fut l'occasion d'échanges sur les actions de cette association créée en 1985 à l'initiative de Coluche.

Nos conseillers municipaux jeunes ont alors décidé de lancer deux autres collectes cette année : l'une « spéciale Bébés » au mois de juin afin de récupérer du petit matériel, des biberons, de l'alimentation, des produits d'hygiène, l'autre au

moment du forum des associations le 3 septembre pour du matériel scolaire.



La générosité de tous les Vincentiens permet ainsi à des familles en difficultés (550 sur la Communauté d'Agglomération du Grand Dax) de bénéficier à la fois des paniers repas des Restos du cœur, et aussi à leurs enfants d'avoir comme les autres tout ce qui permet de grandir dans de bonnes conditions.

Ce partenariat et ces trois collectes se clôtureront par une visite des locaux des Restos du cœur.

FOOT ET BASKET AUX SOMMETS

► FOOT : UNE SAISON DE RÊVE



Le bilan de l'année est excellent : les séniors équipe 1 (montée en ligue), équipes 3 et 4 championnes de leur poule, un parcours inoubliable en coupe de France et, cerise sur le gâteau, la coupe des landes, mais malheureusement défaite en finale !

Coté école de foot, c'est une très bonne saison des U19 ligue qui terminent en milieu de tableau, les U18 champions de leur poule et finalistes de la coupe du district. Bravo à tous ces jeunes qui promettent un bel avenir pour le club avec des joueurs de qualité dans ces deux catégories.

Foot animation : les progrès se sont vus au fil de la saison grâce aux éducateurs. Remerciements à tous les bénévoles, éducateurs, joueurs, supporters, et à tous ceux qui ont œuvré pour ces belles réussites.

► OCTOBRE ROSE

Le FREP section gym de Saint-Vincent-de-Paul a participé cette saison 2021/2022 à OCTOBRE ROSE (lutte contre le cancer du sein), en collectant des fonds auprès de ses adhérents des cours de gym du mercredi et de yoga du jeudi.

La générosité des participants a conduit les membres du bureau à prendre rendez-vous avec la ligue contre le cancer de Dax afin d'effectuer la remise des dons à son président le docteur Philippe Remuzon.



► BASKET : ENCOURAGEANT !

Nos équipes de l'UJSBP ont porté haut les couleurs bleue, blanche et verte à travers toute la région et notre département.

Bon nombre d'équipes de jeunes se sont qualifiées pour les phases finales du plus haut niveau départemental.

Les U17G ont rejoint la région en janvier et raté d'un rien une place en demi-finale région. Ils ont eu l'honneur de disputer la finale de la coupe des

Landes des jeunes. Trois équipes séniors évoluent en région (SF1 en PNF – SF2 en RF3 – SG1 en RM3).

L'équipe séniors féminines 1 s'est maintenue en Régionale 1 et a également joué et perdu une finale départementale. L'équipe 2 filles se retrouvera encore l'année prochaine en régionale 3.

L'équipe séniors masculins 1 a longtemps joué le haut du championnat région et termine à une 3e place.



La satisfaction est venue des séniors garçons 2, une très bonne place en championnat départemental et surtout la cerise a été apportée par leur titre en coupe INTERSPORT (coupe des Landes des équipes réserve).

Pour conclure, les équipes 3 filles et garçons n'ont eu de cesse toute l'année de s'amuser et prendre du plaisir.

► CONCERT DE PRINTEMPS



Une centaine de musiciens, l'harmonie vincentienne et l'harmonie de Rion des Landes, 2 beaux programmes, 2 morceaux en commun, voilà le secret de la réussite du concert de printemps !

► TOURNOI TENNIS

Le tournoi annuel du SVPTC (Saint Vincent de Paul Tennis Club) aura lieu cette année du 25 juin au 9 juillet. À l'issue de cette quinzaine sera décerné le trophée Jean Marie Ducom.

L'an passé, pas moins de 110 matches s'étaient déroulés sur trois catégories, dames, hommes et hommes 35 +.

Le tournoi est ouvert à tout licencié FFT jusqu'au classement 15/1.

Si la météo le permet, toutes les rencontres se jouent au club avec, en cas de besoin, quelques délocalisations sur les terrains de Téthieu, très gentiment prêtés par le club local.



Le temps du tournoi, le site est accessible à tous afin de profiter gratuitement des rencontres et les bénévoles du club seront ravis de vous servir boissons et restauration rapide. Un repas de la convivialité sera aussi organisé et accessible à tous pour un prix très raisonnable sur réservation, courant de la deuxième semaine.

› ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Voilà deux ans que notre équipe municipale travaille sous la guidance d'Henri BEDAT. Nous avons pris l'engagement de ne pas toucher au taux de charges tout en préservant nos finances grâce à une politique d'anticipation foncière, et de rester proches de vous en vous associant au développement de la commune (commissions citoyennes). Aujourd'hui nous pouvons être fiers, tous ensemble, de l'avancée d'un bon nombre de projets qui ont tenu ces promesses.

Pour tous travaux d'envergure, des études préalables sont nécessaires : elles permettent une vision globale des projets qui rend les choix financiers pertinents. Être élu c'est être visionnaire, il ne s'agit pas de foncer tête baissée dans le champ du tout possible : Il s'agit de permettre à chacun de mieux vivre l'urbanité en gardant une gestion saine des finances publiques.

Citons ici quelques engagements de campagne déjà tenus, et n'oublions pas qu'il faut certes envisager du Nouveau, mais il faut aussi entretenir l'Existant :

- Route du Pouy : si les travaux engagés ne sont pas encore réellement visibles, les études, les câblages, et le calendrier sont établis. Dans peu de temps cet accès routier sera sécurisé avec un cheminement vélos/piétons.

- L'entretien des bâtiments et structures : écoles, foyer, site de la Glacière, Maison de la Chasse... Nous effectuons tous les travaux nécessaires grâce, souvent, à notre équipe technique municipale de grande qualité.

- Mise en vente de la 3^e partie du lotissement Camiade
- Avancée du projet Laborde avec la SATEL , permis d'aménager prêt

- Mise en place d'Escalier à La Glacière pour retrouver le gout du Vivre Ensemble

- Mise en place du CMJ : actions solidaires, nouveaux équipements ludiques, élaboration du tri dans nos services municipaux, ...

- Réalisation d'économies d'énergie avec le remplacement de candélabres au profit de lampes à leds, projet de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école du quartier Buglose

- Achat de terrains fonciers

Ensemble, nous construisons demain et améliorons aujourd'hui.

Liste Henri Bédât, « Ensemble, construisons demain ».

› RASSEMBLÉS POUR AGIR

Nous souhaitons apporter des explications sur nos positionnements en Conseil Municipal et plus particulièrement sur la CLECT et le budget 2022.

La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences de voirie et trottoirs entre les communes et l'intercommunalité.

Lors du Conseil Municipal de juillet 2021, un premier projet pour une augmentation de charges de 13 000 € (7 000 €/an pour la voirie et 6 000 €/an pour les eaux pluviales) nous a été proposé. Nous avons voté « contre » car, tel que nous l'a présenté l'équipe majoritaire, nous considérons que la part financière réservée aux eaux pluviales était excessive.

Dans un souci d'équité financière entre les communes et la Communauté d'Agglomération, un second projet nous a été présenté en décembre 2021, proposant uniquement l'augmentation de 7 000 €/an afin de garantir la réalisation du programme de travaux de voirie sur Saint Vincent de Paul. Dans l'intérêt de la commune nous avons voté « pour », contre l'avis de l'équipe majoritaire.

En ce qui concerne le budget, nous avons laissé de côté nos idées politiques pour continuer de travailler dans l'intérêt de notre commune.

Nous avons étudié, nous aussi, le rachat des prêts afin de libérer de la capacité à investir.

Contrairement à l'équipe majoritaire, nous avons envisagé de démarrer nos projets en début de mandat et de les échelonner sur sa durée. Deux années ont passé, Il est grand temps d'agir.

Pour ces raisons, nous avons validé le budget 2022.

Liste Jean-Jacques Lahontan, « Rassemblés pour agir »

ACCUEIL DES UKRAINIENS

Le 12 mars dernier, une cinquantaine de ressortissants ukrainiens sont arrivés à Saint-Vincent-de-Paul, dans les locaux du Berceau. La Croix-Rouge a réhabilité le bâtiment, a agencé et aménagé les chambres. Ce lieu a ainsi pu retrouver les valeurs d'accueil et de fraternité si chères à Vincent de Paul.

Vous avez été nombreux à proposer votre aide matérielle, une solution d'hébergement ou votre temps.

Merci à toutes et à tous. Les associations communales ont elles aussi accueilli des jeunes Ukrainiens comme le Pouy FC. Tioma et Artur ont reçu une dotation du club pour pouvoir s'entraîner.



L'OFFRE DU CENTRE BOURG S'ELARGIT

La zone commerciale du bourg, avenue du 19 mars 1962, s'est enrichie de trois commerces qui ont ainsi investi un bâtiment flambant neuf. Bienvenue aux nouveaux commerçants.

Trois nouveaux commerces se sont installés dans le grand bâtiment blanc de la zone commerciale du Bourg. Ils ont rejoint les services déjà présents : le salon de coiffure "La loge d'Alex", la pizzeria "La Vincentienne" et le magasin "SPAR".

Les coiffeuses Alexandra et Marlène, déjà présentes sur le site dans un local provisoire ouvre les portes du salon du mardi au samedi, du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, non stop le vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h.

La pizzeria plus récemment installée, est ouverte du mardi après-midi au dimanche soir, de 11h à 13h30 et de 17h30 à 21h, 21h30 les vendredi, samedi et dimanche. David et Alexandra vous y proposent un



large choix de pizzas et paninis...

Enfin, dernier arrivé, mais pas des moindres, le "Spar" est désormais ouvert du mardi au samedi de 8h à 20h et le dimanche de 8h à 13h. Sylvette et Arnaud proposent une gamme complète de produits, en favorisant le plus possible

les fournisseurs et les producteurs locaux. Avec la motivation, l'envie de bien faire, la disponibilité et la bonne humeur des ces commerçants, nul doute que ces nouveaux services trouveront rapidement leurs habitués et de la fidélité sur la commune !

Agenda

> JUIN



- > **SAMEDI 25 JUIN**
Fête de la musique
La Glacière Harmonie
- > **25 JUIN au 9 JUILLET**
Tournoi de tennis
Club de tennis

> JUILLET

- > **25 JUIN au 9 JUILLET**
Tournoi de tennis
Club de tennis
- > **1, 2, 3 JUILLET**
Fêtes locales
Quartier du Pouy
Comité des fêtes
- > **DIMANCHE 3 JUILLET**
Échange panier fin de saison
La Glacière
Boogie Boots country
- > **DIMANCHE 10 JUILLET**
Bal musette
Foyer rural
Don de sang bénévoles
- > **DIMANCHE 24 JUILLET**
Concours boules
La Glacière
Club bouliste
- > **DIMANCHE 24 JUILLET**
Bal
Foyer rural
Frep les amis de l'Adour

> AOÛT

- > **DIMANCHE 26 AOÛT**
Concert
La Glacière
Le jour de la nuit

> SEPTEMBRE

- > **VENDREDI 2 SEPTEMBRE**
Le piano du lac
La Glacière
Régie événementielle
- > **SAMEDI 3 SEPTEMBRE**
Forum des associations
Salle polyvalente
Régie événementielle
- > **SAMEDI 3 SEPTEMBRE**
Concours
La Glacière
Club bouliste
- > **DIMANCHE 4 SEPTEMBRE**
Bal
Foyer rural
Frep les amis de l'Adour
- > **JEUDI 8 SEPTEMBRE**
Concours
La Glacière
Club bouliste
- > **16 AU 19 SEPTEMBRE**
Exposition
Salle de réunion de Buglose
Buglose d'auscops
- > **SAMEDI 24 SEPTEMBRE**
Animation
La Glacière
Le jour de la nuit

> OCTOBRE

- > **SAMEDI 1^{er} OCTOBRE**
Assemblée générale
Salle de réunion de Buglose
Boogie Boots country
- > **DIMANCHE 16 OCTOBRE**
Bal CD
Foyer rural
Boogie Boots country
- > **SAMEDI 22 OCTOBRE**
Concert groupe Arraya
Foyer rural
Agrad'Oc

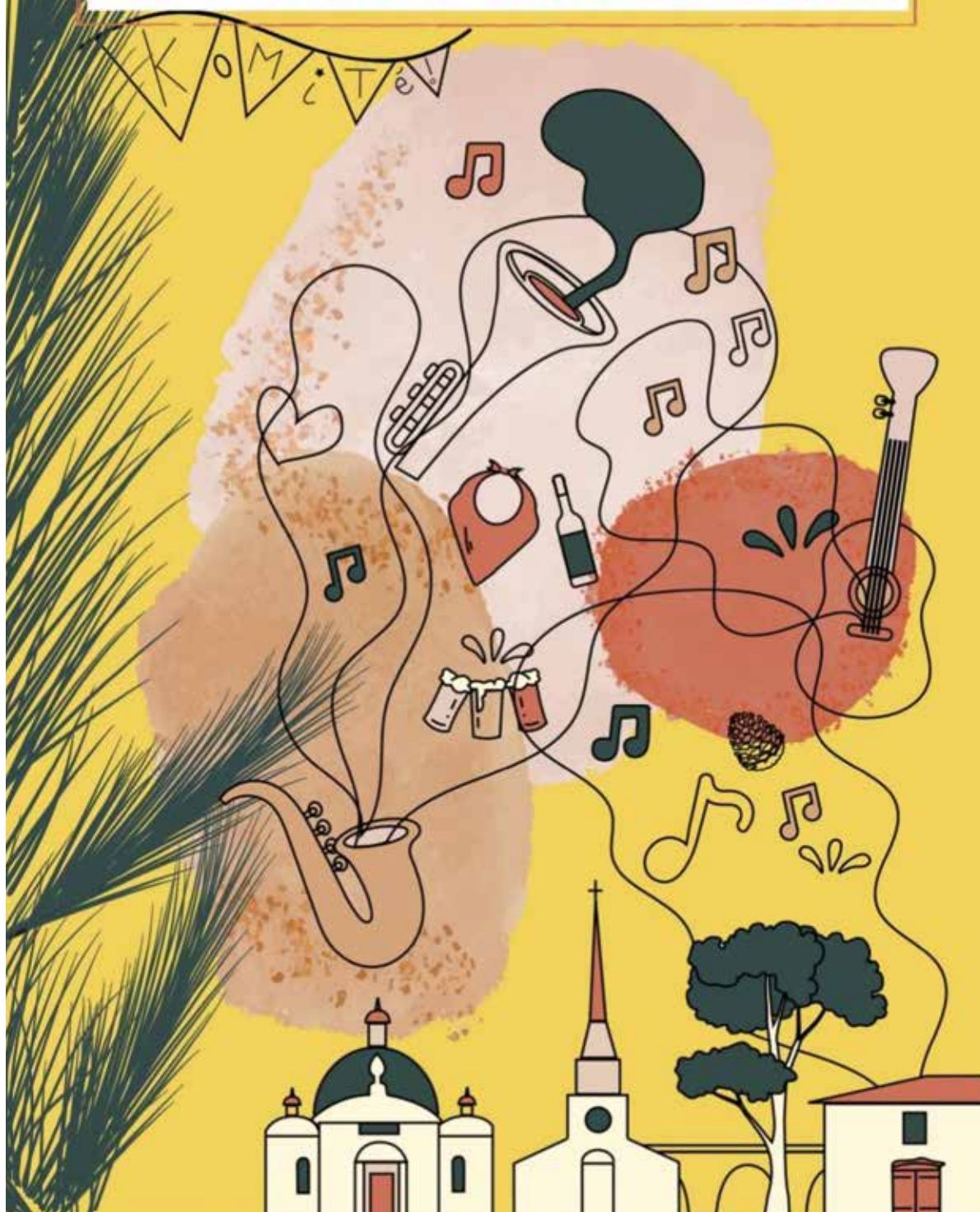
> NOVEMBRE

- > **DIMANCHE 6 NOVEMBRE**
Vide grenier
Foyer rural
FC Saint-Vincent-de-Paul
- > **DIMANCHE 13 NOVEMBRE**
Vide grenier
Foyer rural
SVP tennis club
- > **SAMEDI 19 NOVEMBRE**
Chants polyphoniques gascons
Foyer rural
Agrad'Oc

> DÉCEMBRE

- > **DIMANCHE 4 DÉCEMBRE**
Concert de la Sainte Cécile
Foyer rural
Harmonie
- > **DIMANCHE 11 DÉCEMBRE**
Marché de Noël
Foyer rural
Régie événementielle

FÊTES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DU 01 AU 03 JUILLET 2022



Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h15 sauf les après-midis à partir du lundi 11 juillet jusqu'au vendredi 26 août inclus.

73, rue du Pouy - 40990 Saint-Vincent-de-Paul

☎ : 05 58 89 91 55 @ : accueil@saintvincentdepaul.fr

Site : saintvincentdepaul.fr

📘 : [communedesaintvincentdepaul](https://www.facebook.com/communedesaintvincentdepaul)

📷 : [saintvincentdepaul_40](https://www.instagram.com/saintvincentdepaul_40)

 **PANNEAUPOCKET**
"ma commune dans ma poche"

